Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 38/1947 (1947)

Artikel: Alexandre Vinet : éducateur et philosophe de l'éducation
Autor: Meylan, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-113436

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alexandre Vinet

éducateur et philosophe de l'éducation

Le penseur et le moraliste dont les écrits restent, un siècle après sa mort, « le pain des forts » ; le critique dont les jugements ont nourri et nourrissent encore tant de cours de littérature, au degré secondaire ou universitaire, Alexandre Vinet fut, *de vocation et de profession*, un éducateur ; exactement, ce que nous appelons aujourd'hui un maître secondaire.

Sa théologie achevée, le futur auteur de la *Chrestomathie*, qui avait, durant ses études déjà, servi de précepteur au jeune Aug. Jaquet, à la Longeraie, près de Morges, se vit en effet confier, à l'âge de 20 ans, en 1817, sur la recommandation de son professeur de littérature, Ch. Monnard, l'enseignement du français dans les classes supérieures du Gymnase et au *Pädagogium* de Bâle.

Vinet fut ainsi, vingt ans, maître de français : il donnait, en moyenne, douze leçons hebdomadaires au Gymnase, et dix au *Pädagogium*. Il faisait en outre des cours de littérature à l'Université (selon les années, un ou deux cours, en général de deux heures chacun) et des cours libres. En tout, près de trente heures par semaine ! L'enseignement n'était donc pas pour lui un à-côté, mais son occupation, sinon exclusive, du moins principale et absorbante, consciencieux comme nous savons qu'il l'était (et déjà de santé délicate).

Il ne tarda pas à se sentir à l'aise dans ces fonctions (bien qu'à son arrivée l'allemand lui fût, à l'en croire, aussi inconnu que le syriaque). « Mes fonctions me deviennent toujours plus chères, écrit-il à son ami Leresche, le 27 mai 1818 ; l'intérêt des études auxquelles je me livre et surtout l'affection de mes élèves, que j'ai eu le bonheur de me concilier, me font aimer le poste où la Providence m'a placé. »

« Il naît, écrivait Vinet en 1838, plus de gens poètes que pédagogues : il faut, pour cette dernière fonction, joindre, à une fermeté virile de pensée, je ne sais quelle maternité de cœur

qui s'y allie rarement. Il faut aimer le monde de l'enfance, y séjourner avec plaisir, avoir des goûts d'enfant avec des pensées d'homme. » Confronté à ces très hautes et très précises exigences, Vinet a été un de ces pédagogues, plus rares que les poètes, en effet, puisqu'ils constituent une variété ou une espèce de poètes, libérant en leurs élèves la vie spirituelle, comme le musicien fait chanter un thème, comme le sculpteur dégage du bloc de marbre la figure qui y sommeille !

Philosophe et sociologue, moraliste et théologien, il lui arrivait cependant, parfois, de se sentir à l'étroit dans cette tâche, qui tournait en rond, comme le cycle des travaux agricoles, et recommençait, presque identique, avec chaque nouvelle année scolaire : « Depuis un certain temps, écrit-il, en juillet 1831, à son ancien maître, Ch. Monnard, j'éprouve dans ma sphère d'activité un vide pénible ; je sens une véritable soif de faire quelque chose de mieux ; j'étends comme je puis mon département ; mais le temps et les circonstances me limitent ».

Néanmoins, lorsque, répondant à l'appel du Conseil d'Etat vaudois, il eut accepté, en 1837, une chaire à l'Université de Lausanne, il ne tarda pas à se rendre compte que l'enseignement secondaire était véritablement sa vocation : « Oh ! Monsieur, écrivait-il à Lutteroth, le 5 août 1838, que ma situation est changée ! Non pas pourtant plus que je m'y attendais ; mais je n'en sens pas moins la pesanteur du joug ; et cela, joint à bien d'autres choses, me persuade que j'étais *à ma place* à Bâle, et que j'ai eu tort de la quitter. J'étais peu de chose, sans doute, et je faisais peu de chose ; mais, quoi qu'il en soit, je me suis déraciné et mes racines sont encore hors de terre ».

« J'étends comme je puis mon département », écrivait-il à Ch. Monnard. Il prêchait, en effet, à l'Eglise française, où l'on aimait l'entendre. Surtout, il écrivait ; c'est pendant son séjour à Bâle qu'il a composé et publié son mémoire sur *La liberté des cultes*, ses *Discours sur quelques sujets religieux* et ses *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*. Il donnait d'importants articles au *Nouvelliste vaudois*, au *Journal d'éducation*, puis, dès 1832, au *Semeur* de Lutteroth. Et il mettait au point sa méthode d'explication des auteurs français, forgeant ainsi cet admirable instrument de culture, auquel cent volées de collégiens et de gymnasiens romands ont dû l'essentiel de leur formation spirituelle.

Nous ne pouvons songer à analyser toutes les pénétrantes études qui font de Vinet — bien qu'il ait parlé durement d'une

certaine pédagogie : « ces ténébreuses théories qui font ressembler le plus indispensable des soins à la recherche de la pierre philosophale » — un des classiques de la pédagogie moderne. Nous nous bornerons donc à caractériser celles de ses positions qui étaient les plus neuves, au moment où il les a formulées, et sur lesquelles un proche avenir devait lui donner raison : Vinet, pionnier de l'école de culture à ses divers degrés, telle qu'elle est aujourd'hui comprise et, en quelque mesure, administrée, chez nous tout au moins !

* * *

Ses articles de 1832 (dans Le *Semeur*) sur l'éducation populaire, principale revendication des partis avancés, dans cette France qu'il considérait à tant d'égards comme la patrie de son esprit, offrent un vif intérêt rétrospectif. Mais notre moraliste-philosophe s'installe toujours si exactement au cœur de chaque problème, que beaucoup de ces pages, écrites il y a plus d'un siècle, gardent aujourd'hui encore une saisissante actualité.

Après la Révolution de 1830, constate-t-il d'abord, le gouvernement français ne peut plus voir son salut dans l'ignorance du peuple et doit, au contraire, considérer comme sa plus forte carte l'instruction répandue dans les classes qui n'en avaient pas bénéficié jusqu'alors.

Mais, de ces considérations de tactique politique, Vinet ne tarde pas à s'élever à un point de vue plus généreux. La conception de l'homme et de la cité, qui est, de droit, celle de la civilisation européenne, dès le moment où elle a adopté le christianisme, le personnalisme chrétien, exige que tout être humain soit aidé par la communauté à devenir tout ce qu'il peut être, au service de tous et à la gloire de Dieu. Aux partis politiques, notre publiciste oppose donc le parti chrétien :

« Ce parti, distinct de tous les autres, en ce que proprement il n'en est pas un (...) a, depuis longtemps, sans vues politiques et sans arrière-pensée d'intérêt, témoigné la sympathie la plus réelle pour l'instruction populaire. Cette sympathie repose sur des principes bien plus nobles que celle de l'homme politique, ou même que celle du philanthrope. Le premier, dans son zèle pour l'instruction, ne voit que le citoyen, l'Etat, la liberté civile ; le second, l'ordre, le repos, le bien-être, et tout au plus quelques vertus sociales : le chrétien seul conçoit toute la dignité de l'instruction. (...) Il sait que Dieu, en déposant sa sagesse dans un livre, et en nous invitant tous à y puiser directement la

nôtre, nous a, par là même, commandé à tous d'apprendre à lire. Mais ce n'est pas tout. Observant la liaison intime de l'intelligence et de la moralité, convaincu que la seconde est jusqu'à un certain point *conditionnée* par la première, et que, sans un *minimum* de développement intellectuel, tout développement religieux est impossible, il envisage la culture de l'esprit comme prescrite par Celui qui a prescrit la culture de l'âme. Enfin, il se regarde comme responsable des talents que son maître lui a confiés ; il ne suppose pas qu'on puisse sans crime laisser en friche un terrain que Dieu a évidemment destiné à produire ; il croit que le perfectionnement intérieur de la créature honore le Créateur, et il ne reconnaît à cette obligation d'autres limites que celles que Dieu lui-même indique à chaque individu, soit dans la mesure de capacité dont il l'a pourvu, soit dans les circonstances où il l'a placé. »

C'est dire que l'instruction réclamée, dans cet esprit religieux et personnaliste, par le « parti chrétien » ne saurait se borner à l'enseignement de techniques utilitaires. Vinet, qui jamais ne se paie de mots, Vinet qui est sérieux, perce à jour les illusions de ceux qui attendaient la régénération de l'humanité d'écoles où l'on apprît à tous les enfants à lire, à écrire et à compter :

« Il faut munir l'esprit de l'enfant d'une certaine provision de notions diversement précieuses, soit par leur utilité immédiate dans la vie, soit par leur utilité médiate, plus relevée encore. Il faut que ce soit vraiment *instruction*, c'est-à-dire, ainsi que le mot l'indique, un armement, un renforcement de l'homme, un approvisionnement de toutes les choses propres à accroître sa puissance intellectuelle jusqu'à la pleine mesure des besoins de sa condition d'homme et de citoyen. (...) Une connaissance générale du monde, une idée nette des principales lois de la nature, une vue sommaire, sous le rapport physique et social, du globe où nous sommes confinés, ennobliraient singulièrement la pensée populaire, lui donneraient plus d'étendue, fermeraient la porte à bien des préjugés, à beaucoup de dangereux mensonges. Bossuet trouverait sans doute qu'il est aussi indigne du paysan que du prince « d'ignorer le genre humain » ; et nous trouvons aussi qu'aucun homme ne devrait ignorer les grandes masses de l'histoire et les moments principaux de la marche laborieuse de l'humanité. Nous n'avons pas besoin de parler de quelques autres connaissances immédiatement applicables à la vie, et utiles aux individus de toutes les classes ; et nous omettons à dessein les études qui, comme celle de la musique, ont directement pour objet la culture de l'âme ».

Ce que Vinet réclame pour « le peuple », c'est ainsi une information *complète* et harmonieuse de la personne humaine ! Un certain « encyclopédisme » est, en effet, dans la ligne de la conception chrétienne de l'éducation ; car l'homme n'est l'homme que par l'équilibre complémentaire de tous les pouvoirs dont le Créateur l'a doué : connaissance et sensibilité, raison et imagination créatrice, méditation et action, caractère et esprit de service. C'est donc la mise en valeur, par le moyen des disciplines les plus efficaces, de tous ces divers modes de l'être, que Vinet réclame sous le nom d'éducation populaire. Mais, pour éviter la dispersion, il a soin de tracer les deux grands axes de cette information de la personne. L'un c'est la raison ou, comme il dit, la pensée :

« Concevons-nous bien l'école populaire ? Elle devrait être avant tout une gymnastique de la pensée. Non seulement la pensée bien dirigée est le chemin de la vérité ; la pensée est l'activité d'un principe noble dans l'homme. (...) L'homme (...) ne s'élève à la dignité d'homme que par la pensée. L'homme qui pense mal peut être vicieux, l'homme qui ne pense pas ne saurait être vertueux. Le perfectionnement intellectuel est souvent le prélude du perfectionnement moral. »

Mais, si la culture de la pensée est le petit axe de l'harmonieuse ellipse circonscrivant la culture, vraiment générale, réclamée par Vinet au degré élémentaire de l'école publique, son grand axe, c'est la culture morale, la culture du caractère. L'exercice de la pensée requiert d'ailleurs absolument certaines qualités d'ordre moral ; la connaissance n'est jamais que le fruit de l'ascèse. Et rien n'étant à part dans la personne, on ne saurait cultiver une fonction à part de toutes les autres. Cependant, de toutes les fonctions de l'esprit, celle dont la culture féconde le plus généreusement toutes les autres, c'est, selon Vinet, le sens moral :

« La culture morale est pleine de développement intellectuel ; on perfectionne bien moins le cœur par l'esprit qu'on ne perfectionne l'esprit par le cœur. Si quelque intelligence est nécessaire à la morale, la morale lui rend cette avance avec usure ; les sentiments délicats et relevés qui appartiennent à une bonne morale correspondent nécessairement à des idées relevées et délicates ; et l'on peut assurer que cette instruction supérieure, que nous attendons, sera bien plus promptement procurée par l'éducation morale, que le perfectionnement moral ne nous sera procuré par cette culture de l'esprit. »

Relire les études que nous venons d'analyser, c'est retrouver — on le voit — une des sources, la plus pure, d'où est sortie notre école éducatrice romande. Or, remonter à la source, c'est toujours le meilleur moyen, quand il s'agit d'institutions se développant dans la durée, pour discerner, parmi tous les courants d'idées qui s'y sont ensuite déversés, leur inspiration propre et leur fin véritable. Vinet a eu l'idée nette de l'homme que l'école doit contribuer à former ; et c'est là le seul point de vue d'où tous les éléments du problème pédagogique apparaissent dans leur ordonnance juste et leur hiérarchie nécessaire.

* * *

Mais la Suisse romande doit à celui dont elle commémore le premier centenaire autre chose encore que de judicieuses considérations sur la fin de l'enseignement de culture. Nous lui devons la *Chrestomathie française* et, avec elle, par elle, l'étude concrète et méthodique de la langue maternelle, dans les chefs-d'œuvre de sa littérature.

Sur ce point, Vinet innove hardiment. Car, en son temps, l'étude de la langue maternelle se bornait à la grammaire (une grammaire morte, qu'on apprenait par cœur) et, au degré supérieur, au cours de littérature (non moins mort, souvent, consistant essentiellement en caractéristiques et en jugements, qu'on apprenait aussi par cœur). Il lui manquait ce que nous considérons aujourd'hui comme son centre, sa substance même : l'étude des textes, la lecture expliquée, comme on dit. Ces exercices qui, avec les exercices d'élocution et de composition, auxquels ils conduisent, contribuent, de la façon la plus efficace, à donner à l'adolescent, avec la propriété de sa langue maternelle, la propriété de ses pensées et de ses sentiments.

Pendant plus d'un siècle, les trois tomes de la *Chrestomathie Vinet* — c'est ainsi qu'on avait pris l'habitude de la nommer — revus successivement « dans l'esprit de l'auteur » par Eug. Rambert et Paul Seippel, (enfin réduits en deux volumes, pour des raisons économiques), ont été la « viande » dont se sont nourris, dans le monde protestant de langue française, tous les esprits curieux de se mieux connaître en étudiant l'esprit humain dans quelques-unes de ses expressions essentielles ; la source à laquelle adolescents et hommes faits ont bu ce respect de la langue, qui est un des modes du respect de soi-même et de l'Ordre.

Et maintenant que ce vénérable ouvrage a été remplacé par les *Textes français* (qui ne constituent, sous ce titre nouveau, qu'une troisième revision de la *Chrestomathie Vinet*), souhaitons que tous les maîtres de français continuent à prendre pour guide, dans l'étude et l'explication de ces textes, les « épîtres dédicatoires » dans lesquelles l'auteur définit son propos et explique sa méthode. C'est d'ailleurs par quelques extraits de ces préfaces que j'illustrerai, sommairement, l'originalité du propos de Vinet et la profondeur des vues qui l'ont guidé, dans un travail où il n'avait guère, comme précurseurs, que ces Messieurs de Port-Royal.

Sa grande idée, c'est d'appliquer à l'étude des œuvres littéraires, écrites dans la langue maternelle de l'élève, la méthode et les procédés appliqués, dès l'époque gréco-romaine, dans la classe du *grammaticus*, et rentrés en usage au XVIe siècle, dans les collèges de l'Université comme chez les Jésuites ou les Oratoriens, pour l'explication des chefs-d'œuvre des littératures antiques.

C'est pour disposer de textes propres à faire connaître à ses élèves *bâlois* les principaux aspects de la littérature française, que Vinet avait composé son premier choix de lectures. Mais il ne tarda pas à se rendre compte quel profit de jeunes Français, et surtout de jeunes Suisses romands, retireraient d'une telle étude. Et l'on peut dire que, bien qu'il ait entrepris son travail pour ses étudiants du Pädagogium, c'est à l'intention expresse des écoliers de la Suisse romande qu'il a élaboré les trois tomes de sa *Chrestomathie*. C'est ce qui ressort, avec une parfaite évidence, de ce passage de la *Lettre à Ch. Monnard*, en tête du tome I.

« Il s'agit d'apprendre notre langue à fond, d'en pénétrer le génie, d'en connaître les ressources, d'en apprécier les qualités et les défauts, de nous l'approprier dans tous les sens ; et ne me sera-t-il pas permis d'ajouter (puisque je parle du français et que j'en parle en vue de la culture vaudoise), que le français est pour nous, jusqu'à un certain point, une langue étrangère ? Eloignés des lieux où cette langue est intimement sentie et parlée dans toute sa pureté, ne nous importe-t-il pas de l'étudier à sa source la plus sincère et avec une sérieuse application ? Or, on ne peut hésiter sur les moyens. Les grammaires et les dictionnaires, dont je ne prétends point contester la nécessité, sont à la langue vivante ce qu'un herbier est à la nature. La plante est là, entière, authentique, et reconnaissable à un certain point ; mais où est sa couleur, son port, sa grâce, le souffle qui

la balançait, le parfum qu'elle abandonnait au vent, l'eau qui reflétait sa beauté, tout cet ensemble d'objets pour qui la nature la faisait vivre, et qui vivaient pour elle ? La langue française est répandue dans les classiques, comme les plantes sont dispersées dans les vallées, au bord des lacs, et sur les montagnes. C'est dans les classiques qu'il faut aller la cueillir, la respirer, s'en pénétrer ; c'est là qu'on la trouvera vivante ; mais il ne suffit pas, je le répète, d'une promenade inattentive à travers ses beautés. »

L'idée hardie de Vinet a obtenu la sanction de l'expérience ! Il avait eu soin d'ailleurs de prévenir les objections, et tout d'abord celle-ci, qu'il n'y a pas lieu d'expliquer, à des jeunes gens dont le français est la langue maternelle, les chefs-d'œuvre de la littérature française, « parce qu'ils les comprennent ». A cette objection, il répond en démontrant ce que l'étude approfondie d'une tragédie de Racine lui a permis d'y découvrir, et ce qu'elle pourrait apprendre à ceux-mêmes qui estiment un tel travail inutile. Et l'on voit bien par là tout ce que son œuvre théorique doit à sa pratique de maître d'école :

« Je conçois maintenant qu'on puisse un mois entier tourner autour de *Britannicus*, et qu'on se puisse à peine sortir d'une lecture où la perfection, non une perfection négative, mais le choix de tout ce qu'il y a de meilleur à dire dans tout ce qui pouvait se dire, vous oblige à chaque vers à vous arrêter pour admirer ; où l'élégance la plus exquise semble n'être elle-même qu'une partie de la vérité ; où la suite du dialogue, l'enchaînement des idées dans chaque discours, le mouvement du style dans chaque phrase, sont tellement la nature, l'âme humaine, la vie ; où tout est si nécessaire à la fois et si imprévu, si frappant et si simple, si hardi et pourtant si uni ; où le naïf (j'entends celui de la passion), l'involontaire, les cris de la nature, abondent tellement, qu'il vous semble, en posant la main sur chacune de ces pages, que vous devez y sentir battre un cœur ; où règne partout une vérité si concrète que vous croiriez pouvoir faire des observations de psychologie aussi authentiques sur les hommes du poète que sur les hommes que Dieu a faits ; en un mot, où tout révèle une des natures poétiques sinon les plus puissantes, du moins les plus rares et les plus heureuses. »

Vinet réfute avec le même bonheur cette objection, plus spécieuse — car il y a une certaine façon d'expliquer les chefs-d'œuvre qui épuise non seulement le texte, mais les élèves — que l'analyse de la beauté tue la beauté :

« Admire-t-on moins parce qu'on sait pourquoi l'on admire ? Il faudrait alors condamner toutes les œuvres de la critique

littéraire. N'y a-t-il pas d'ailleurs des beautés plus cachées, engagées pour ainsi dire dans le tissu du discours, reluisant partout sans briller nulle part, et dont l'effet ressemble à celui d'une lumière douce uniformément répandue, qui fait regarder les objets avec plus d'intérêt sans pouvoir elle-même être regardée ? L'ordre des pensées, leur liaison, le mouvement du discours, les proportions du développement, la variété des tours, le ton, qui est l'accent de la pensée, en un mot tout ce qui fait d'un écrit la vibration d'une âme ou l'ombre vivante d'une idée, tout cela est peu apprécié, peu aperçu par de jeunes lecteurs... »

Dans la *Lettre à Alexis Forel*, qui sert de préface à la deuxième édition du tome II, Vinet développe ses idées (que le progrès de la science linguistique n'a pas infirmées, bien au contraire !) sur l'étude *historique* de la langue, seule capable, selon lui, d'en donner une connaissance complète et vivante.

C'est dans cette lettre aussi qu'il précise les trois points de vue auxquels se placera successivement le maître, pour « expliquer » les textes recueillis dans ce florilège : le point de vue lexicologique, le point de vue sémantique et le point de vue grammatical. A ces judicieuses remarques, dont le maître de français peut faire aujourd'hui encore son profit, Vinet enchaîne un développement du plus vif intérêt sur les langues de type logique et les langues de type philosophique.

On pourrait tout aussi bien dire sur la langue (ou le style) logique et la langue (ou le style) philosophique. Car ces différences se marquent dans les frontières d'un même idiome, notamment de la langue française. Ici la pensée subtile et profonde de notre philosophe-poète s'élève, d'un de ces grands coups d'ailes qui lui sont naturels, à des considérations qui annoncent celles des plus grands penseurs et poètes contemporains, Bergson ou Claudel (le Claudel du *Traité de la Connaissance au monde et de soi-même* (sic)) ; et qu'il a d'ailleurs développées lui-même, plus tard, dans des pages étonnantes de sa *Littérature française au XIX*e *siècle.*

« Une langue philosophique est celle qui correspond à la nature de l'esprit humain ; (...) or l'on ne peut l'envisager dans sa réalité sans que le regard embrasse forcément tout l'ensemble des phénomènes au milieu desquels il se développe : car l'esprit isolé de l'âme est une fiction, la raison pure est un être de raison. La philosophie, qui est la science de la vérité interne, doit reproduire cet état complexe ; pour le reproduire, il faut le sentir ; avec de la logique pure, on ne fera jamais que

de la logique : la philosophie, c'est l'humanité avec la conscience réfléchie d'elle-même. Si ces observations sont justes, on comprendra qu'une langue puisse être logique sans être philosophique au même degré. Une telle langue s'attache aux idées des choses plus qu'aux choses elles-mêmes ; elle est conséquente, régulière, toujours prête à rendre compte de ses procédés ; elle reproduit les formes de la pensée, plutôt que la pensée. Elle analyse toujours, et n'est contente que de ce qu'elle peut analyser. La langue philosophique procède davantage par synthèse ; et, chose remarquable, parce qu'elle est philosophique, elle est poétique. Elle ne conclut pas seulement, elle devine, elle invente. Les formes qu'elle rencontre lui donnent gratuitement ce que l'analyse vend pour ainsi dire à une langue logique. Elle est moins conséquente pour être plus humaine, moins exacte pour être plus vraie. »

La troisième de ces « épîtres dédicatoires », la *Lettre à André Gindroz*, qui parut en tête du tome III (et que compléta plus tard ce chef-d'œuvre de justesse et de concision, le *Discours sur la littérature française*), ne le cède pas en intérêt aux deux premières. La définition qu'y donne Vinet de la littérature achève de justifier son propos d'en faire, pour la jeunesse et l'adolescence, l'instrument privilégié d'une culture vraiment générale et humaine :

« La littérature vit de tout, lève sur toutes choses un tribut. (...) Elle n'est pas tant une science à part que le lien commun, l'interprète mutuel de toutes les sciences ; elle réduit toutes les idées à l'unité de sa forme, ou les passe toutes à son filtre, qui ne laisse traverser que ce qu'elles ont de plus général et de plus simplement humain. A la lettre, on doit dire qu'elle *humanise* la science, ou qu'elle rend propre à l'humanité ce qui n'était convenable d'abord qu'à une certaine partie de cette humanité, à tel ou tel groupe séparé des autres. (...)

Infatigable messagère, elle va donc de l'humanité vers ces groupes, et de ces groupes vers l'humanité ; elle demande à la science des idées générales, pour en grossir ce fonds que l'humanité entretient et renouvelle sans cesse ; puis elle retourne vers la science, et lui porte des idées humaines dont la science profite à son tour. Elle rapporte, aux dépôts du vrai et de l'utile, cet utile et ce vrai traduits sous l'aspect du beau ; du beau, qui est sa forme, son objet, l'émanation la plus pure de la pensée, et, peut-être, le vrai dans toute sa vérité, dans toute sa lumière, avec tous ses reflets. »

Cependant, parmi toutes ces œuvres par lesquelles s'exprime une civilisation, certaines sont plus propres que les autres,

estime Vinet, à former le goût et la raison de l'adolescent. Ce sont celles qui, tout en étant relativement proches de lui, l'arrachent néanmoins au tourbillon des sentiments et des passions qui agitent ou troublent son temps, et lui présentent, de ces sentiments et de ces passions, une expression plus sereine et en quelque sorte purifiée : la littérature classique, donc, dans laquelle l'homme d'une civilisation particulière, dans l'espèce, de la civilisation française, se manifeste sous ses traits permanents et en quelque sorte éternels.

Vinet sent bien que le goût des « usagers » de sa *Chrestomathie* irait plutôt, d'un élan qu'il comprend, resté jeune de cœur, aux œuvres contemporaines, dans lesquelles ils retrouvent justement ce qui les trouble et les ravit : le frémissement de leur propre cœur, leurs perplexités, leurs angoisses, leurs extases ! Mais, avec ce courage et cette générosité (qui sont deux des secrets de son succès dans la carrière pédagogique), il entreprend, s'adressant directement à eux, d'obtenir leur consentement au choix que lui ont dicté sa raison et son expérience :

« Il y a deux choses dans la littérature du temps : la littérature, soit, mais le temps aussi, le temps surtout ; c'est-à-dire tout ce qu'on aime, on sent, on souffre, on espère autour de vous ; tout ce que vous-mêmes vous aimez, vous sentez, vous souffrez et vous espérez ; une vie trop réelle, trop saisissante, pour être de la littérature. Les émotions littéraires sont d'une autre sorte ; humaines, j'en conviens, et comment non, puisque la littérature c'est l'homme ? humaines, mais non contemporaines, présentes, individuelles ; ce qui reçoit en nous l'impression littéraire, c'est moins l'individu que l'homme ; c'est dans les parties les plus générales de notre être que nous sommes atteints ; et une émotion qui trouble l'âme, qui y jette l'incertitude et le désordre, qui réagit trop immédiatement sur la vie, n'est pas une émotion purement littéraire ».

Cette littérature qui n'est plus qu'humaine, dans laquelle on trouve donc l'image la plus complète et la plus vraie de l'homme, c'est, pour l'esprit véritablement philosophique qui affirme ici son pouvoir réducteur de toutes les antinomies, celle qui fond, dans l'unité d'une synthèse harmonieuse, les éléments valables de la sagesse antique avec l'idée chrétienne de l'homme et de sa destination : la littérature du grand siècle, qui, contenant l'homme antique, contient et exprime avec autant de vérité les valeurs chrétiennes ; incarnant ainsi exemplairement l'idéal moins simple, mais moins incomplet aussi, que, sous ce double éclairage, nous nous faisons aujourd'hui

de l'homme. L'étude approfondie de cette littérature (que Vinet appelle, dans un sens non pas dogmatique, mais philosophique et historique, la littérature chrétienne) constitue donc pour un adolescent français, ou suisse romand, une nourriture complète et les plus efficaces humanités. Tous les mots méritent d'être pesés, dans la définition qu'il en donne :

« La littérature chrétienne n'est pas exclusivement gothique, pas plus que nos vieilles églises ne sont exclusivement chrétiennes. Je la maintiens, en principe comme de fait, grecque pour une bonne partie ; l'élément grec n'est point en dehors du christianisme, qui ne l'a pas seulement recueilli, mais, si je ne me trompe, reproduit et consacré. Et pourquoi s'en étonner ? L'élément grec, c'est l'élément humain, dans sa pauvreté, je le veux, mais aussi dans sa simplicité ; or cet élément, pris dans tout ce qu'il a de sain et de normal, est harmonique au christianisme dans le plus haut degré. Là donc où cet élément aura trouvé sa part, mêlé avec d'autres, dont l'admirable fusion, la définitive unité, ne laisse démêler qu'à grand peine les ingrédients qui l'ont formée ; (...) là où ces teintes diverses formeront une nuance générale et propre, sur laquelle brillera toute la clarté de l'esprit hellénique, là vous aurez trouvé, non la réalité parfaite (elle est hors d'atteinte), mais l'idée approximative et les signes distincts de la littérature chrétienne. »

Telle est la littérature dans laquelle Vinet souhaite que les adolescents de son pays puisent la nourriture de leur esprit et des joies comparables à celles qu'il y a lui-même trouvées :

« Après avoir cherché ailleurs, comme tout le monde fait d'abord, des secousses et des éblouissements, je suis revenu pas à pas, et avec bonheur, en ce pays de limpide lumière et au centre de ces clairs horizons ; ces formes hardies et pures, ce mouvement à la fois vif et retenu, cette perfection d'ensemble si rare chez nos modernes, ce mélange étonnant du sublime le plus naïf et du goût le plus correct, enfin cette beauté chaste et, si l'on peut transporter à la littérature les expressions de la morale, ces charmes innocents, ont toujours plus ravi toutes mes facultés. »

* * *

La *Chrestomathie Vinet* a constitué, pendant plus d'un siècle, dans nos cantons romands de confession protestante, le seul point stable dans le rapide mouvement qui condamne à l'oubli les manuels et les anthologies scolaires, avec quelque faveur qu'ils aient été tout d'abord accueillis ; elle est restée le sym-

bole de cet enseignement éducatif — informateur de la raison, du goût et du caractère — dont son auteur avait si utilement contribué à définir l'esprit et le programme ; le symbole et l'instrument privilégié des humanités secondaires.

L'*Ecole Vinet*, elle, — ainsi que l'Ecole supérieure communale, qui s'en est détachée en 1848 — continue d'attester, par son existence et son développement, que notre plus autochtone philosophe de l'éducation avait tiré, de la religion dont il se réclamait, cette conséquence, inaperçue jusqu'alors, que, dans une société chrétienne — personnaliste — et notamment dans une démocratie chrétienne, l'Etat doit offrir à toutes les jeunes filles capables de se l'approprier une culture, non pas identique, mais équivalente à celle qu'il offre aux garçons du même âge.

Tout jeune encore, il avait proclamé sa conviction sur ce point dans une série d'articles publiés, en 1824, dans le *Nouvelliste vaudois* : *Quelques réflexions sur un sujet important.* Ce fut au soir de sa vie seulement qu'il eut la joie de voir son idée recevoir un commencement de réalisation dans sa cité natale ; et c'est dans sa chère Ecole supérieure que ce penseur et ce critique illustre donna, le 3 février, sa dernière leçon, avant de se rendre à Clarens, pour y mourir le 4 mai 1847.

Adversaire résolu de l'intervention du gouvernement dans tout ce qui relève de la conscience, Vinet ne peut pas concevoir que l'Etat abandonne à l'arbitraire des parents une affaire de si grave conséquence pour la collectivité ; une affaire si visiblement d'intérêt public que l'éducation des femmes. A quoi bon, en effet, organiser des écoles de culture à l'intention des futurs citoyens si, avant qu'ils y entrent et tout le temps qu'ils la fréquenteront, ils doivent subir, au foyer domestique, une influence qui en compromettra peut-être irrémédiablement l'action ?

Or, si l'éducation religieuse impartie par l'Eglise, et une instruction élémentaire alors déjà largement répandue, suffisent, à la rigueur, selon Vinet, pour préparer à leurs responsabilités les filles des artisans ou des paysans, celles qui, femme d'un avocat ou d'un ingénieur, d'un pasteur ou d'un médecin, devront donner l'être spirituel à des enfants destinés à jouer dans la société un rôle hégémonique, comment les prépare-t-on à cette tâche, d'une importance « effrayante » ?

Plus mal, répond Vinet, beaucoup plus mal que les femmes de la classe artisanale ou paysanne ne sont préparées à la leur ! Et il dénonce avec sévérité l'éducation superficielle, qui était alors

celle des jeunes filles de la classe aisée et soi-disant cultivée :

« Cette tendance toujours plus générale à sacrifier, dans l'éducation, l'essentiel à l'accessoire, et le solide au brillant ; ce concert effrayant à regarder comme l'éducation la plus distinguée celle qui forme des femmes du monde, des virtuoses et des précieuses, plutôt que celle qui prépare à la société des épouses vertueuses et des mères de famille respectables. »

Il s'agit donc d'apporter un correctif aux dispositions qui rendraient ces femmes impropres à jouer dans la société le rôle utile, indispensable, qu'elles y peuvent jouer. Et, pour cela, tout d'abord, de les bien connaître ! Si, en effet, la pédagogie doit se fonder sur l'étude psychologique de l'enfant, l'éducation des filles doit procéder *et* de la psychologie générale *et* de la psychologie de l'adolescente, en tant qu'elle diffère de l'adolescent. C'est dire que notre philosophe n'est pas partisan de la co-éducation ; les deux sexes, égaux en dignité, mais complémentaires l'un de l'autre, doivent recevoir une éducation équivalente, mais sous une forme et par des méthodes, en partie du moins, différentes.

Au moment où il écrit les articles que nous feuilletons, Vinet n'avait pas encore professé dans une école de filles. C'est en 1825 seulement qu'il accepta, avec joie, un enseignement à l'Ecole supérieure de Bâle (*Töchterschule*). Il n'en avait pas moins déjà une idée assez précise de quelques-unes au moins des particularités, dont une éducation publique aurait à les libérer :

« Mobile, enthousiaste, et trop constamment sous le joug du sentiment, la femme se passionne aisément ; elle est à la merci de ses émotions ; et n'examinant souvent les plus grandes questions que dans les rapports qu'elles ont avec le cœur, elle peut, avec les intentions les plus pures, donner dans les erreurs les plus graves. Avec de pareilles dispositions, rien de plus dangereux qu'une instruction superficielle, qui ne fait que communiquer au sentiment plus d'exaltation et d'irritabilité ; mieux vaudrait, sous ce rapport, une absence complète de culture ; mais mieux vaut encore une instruction solide et sérieuse, telle que l'offrent les établissements d'instruction publique, laquelle, fortifiant l'ascendant de la raison, oppose aux écarts de l'imagination une insurmontable barrière. »

L'auteur ne juge pas utile de s'étendre longuement sur le programme et les méthodes de l'école qu'il réclame. On n'en est pas encore là ! Il n'entend qu'éveiller une inquiétude dans l'esprit de ses lecteurs et provoquer leurs réflexions sur « ce sujet mportant ». Il se contente donc de noter qu'il faut aux jeunes

filles une instruction véritable, les munissant ou les armant de connaissances qu'on n'ait point « avilies » à leur usage ; plus de ces poudreuses nomenclatures, comme « les tiroirs d'une boutique abandonnée » !, mais une science digne de ce nom, un système de connaissances assimilées par la raison, et non seulement mémorisées ; « de façon que, dit-il, l'élève puisse rendre compte, à soi-même et aux autres, de ce qu'elle a appris ; car ce qu'on ne peut pas communiquer, on ne le sait pas véritablement ».

A la fin de son quatrième et dernier article, Vinet insiste, d'un point de vue nettement politique, sur l'avantage qui découlerait, pour la communauté, de l'organisation d'écoles « supérieures », dans lesquelles les jeunes filles destinées, par la naissance ou par leur intelligence, à vivre dans la classe hégémonique, soient formées en fonction de leur tâche « civique », dans « une république, dont la vraie force est toute morale, et tient par-dessus tout aux sentiments de ses citoyens, à l'unanimité et à la perpétuité de ces sentiments » :

« Formée par une éducation semblable à celle de l'homme, imbue des mêmes principes, la femme en grave la première empreinte dans l'âme de ses enfants ; elle est auprès d'eux le premier organe, le premier interprète de ces croyances qui doivent devenir l'instinct du citoyen. Nous n'avons point en vue des doctrines politiques, persuadés que nous sommes que la femme doit demeurer étrangère à cette partie des affaires humaines ; nous ne parlons que de ces idées dont le crédit fait la force du pays aux circonstances duquel elles sont appropriées ; ainsi, dans notre pays, le goût de la simplicité, le mépris des distinctions arbitraires, l'indifférence pour les plaisirs factices et le respect de la terre natale. C'est sous ces rapports que la femme devient citoyenne, c'est de cette manière qu'elle exerce des fonctions civiques ; et, quelque ridicule que puisse paraître dans de grandes monarchies l'application de ces termes aux personnes du sexe, il n'y a personne, dans un état républicain, qui n'en sente facilement la justesse. »

Quinze ans plus tard, Vinet eut la joie de voir ces idées prendre corps, à Lausanne, par la fondation, en 1839, de l'Ecole supérieure, modeste institution dont sont sorties, par un développement organique, puis par division fonctionnelle, l'actuelle Ecole Vinet et l'Ecole supérieure et gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne.

Ouverte sous le patronage de la Municipalité, cette école n'émargeait pas au budget de la Commune, ni de l'Etat : elle

tirait toutes ses ressources d'elle-même. Les écolages (l'école comptait, en 1841-42, 62 élèves, payant chacune 120 fr. par an) suffisaient à payer le loyer de l'immeuble (550 fr. par année), les honoraires de trois maîtresses d'études (700 fr. par an, à chacune) et à rétribuer les professeurs à raison de 15 batz par heure !

Ce n'en était pas moins une maison de grande classe. Si son budget était des plus modestes, si le mobilier et le matériel étaient rudimentaires, les maîtres les plus distingués se faisaient un honneur d'y enseigner. Vinet, il est vrai, n'y donnait, au début, qu'une heure hebdomadaire de français ; mais il suppléa maintes fois le professeur de littérature, J.J. Porchat, que d'autres fonctions appelaient souvent ailleurs, et, en 1843, le maître d'histoire, qui était alors Juste Olivier. Il y fit, en outre, dans les derniers mois de sa vie, un cours d'introduction à l'étude des sciences.

Mais surtout il lui donnait, jour après jour, le meilleur de sa pensée et de son cœur. Les circonstances dans lesquelles il entra, en 1841, dans son Comité directeur (qu'il présida dès ce moment jusqu'en 1847) méritent d'être relatées. Vinet avait une fille, de santé frêle, mais d'âme exquise, Stéphanie. Il s'était réjoui à la pensée qu'elle bénéficierait de l'enseignement et de l'ambiance de l'école appelée à l'être par ses vœux. Hélas ! comme on venait de lui proposer de faire partie de son Comité, Stéphanie s'éteignit doucement.

Son ancien professeur, devenu le confident de ses pensées et de son cœur, Ch. Monnard vint alors lui déclarer que ses amis comprendraient parfaitement qu'il déclinât des fonctions qui lui rappelleraient, quotidiennement, sa fille et le rêve caressé pour elle. Mais Vinet répondit qu'il voyait au contraire, dans la mort de son enfant, une raison de plus de s'occuper de la maison (que c'est à juste titre qu'elle porte, dès 1892, le nom d'Ecole Vinet !) dans laquelle les adolescentes recevraient, pour leur joie, pour leur épanouissement spirituel et pour le bien du pays, l'instruction et l'éducation qu'il avait souhaitées pour sa fille bien-aimée. L'esprit de service, chez des hommes de la qualité d'un Vinet, se nourrit du deuil même !

Ouvrant, en sa qualité de président, et au nom de la Municipalité, la troisième classe de cette école (dont il fut, en même temps que le sage administrateur, l'inspirateur et proprement l'âme), il s'exprime avec cette mesure, qu'on ne peut se lasser d'admirer, et cette lucidité, qui se mariait si exquisement en lui à la générosité et à l'enthousiasme :

« Nous n'obtiendrons sans doute que des résultats inférieurs à nos vœux ; mais pour élever les résultats, élevons les vœux. Dans l'imperfection de nos moyens, ayons toujours la perfection en vue. Peu soucieux de l'apparence et de l'éclat, recherchons, dans toutes les parties de l'instruction de nos élèves, la solidité parfaite, le bon sens parfait, et surtout la parfaite fidélité à la pensée de Dieu, qui nous est bien connue. Disons-nous bien que cette imagination, cette sensibilité, cette mémoire, ces talents divers et inégaux de nos élèves sont un dépôt sacré, duquel, pour tout ce qui aura pu dépendre de nous, nous aurons à rendre compte aux familles de ces jeunes personnes, à leur patrie et à Dieu. »

* * *

Si donc, comme nous avons tenté de le mettre en lumière dans ces pages, Vinet a été, dans nos cantons de langue française, un des pionniers de l'école élémentaire éducative ; s'il a contribué à assurer à notre enseignement secondaire sa pleine valeur informatrice de la personne, en attirant l'attention sur la nécessité d'enseigner méthodiquement la langue maternelle ; s'il a été, à Lausanne, l'ordonnateur et l'attentif jardinier du parterre fleuri de l'Ecole supérieure des jeunes filles ; il a été, centralement, par vocation et de profession, un éducateur.

Sa philosophie de l'éducation est née de la continuelle méditation de la tâche précise à laquelle il s'adonnait, avec gravité et enjouement, lui consacrant le meilleur de son esprit et de son cœur. Et c'est pourquoi, née organiquement, elle a cette saveur de fruit mûri au soleil et à la pluie des saisons.

Et c'est aussi pourquoi il serait convenable qu'en cette année, où nous commémorons le premier centenaire de la mort d'Alexandre Vinet et, fidèlement, année après année, non seulement les maîtres d'école viennent méditer devant le monument de Montbenon, où se lisent les deux affirmations centrales de sa philosophie religieuse et de sa pédagogie ; mais qu'encore de joyeuses théories d'adolescents et d'adolescentes, les élèves de toutes nos écoles — renouvelant le geste de gratitude des élèves de l'Ecole Vinet en 1939 — couronnent des fleurs de la saison l'effigie de l'ami, à qui ils doivent de recevoir, dans leurs diverses écoles, de ceux de leurs maîtres ou de leurs maîtresses en qui son esprit est resté vivant, en même temps qu'une instruction les armant pour la vie, l'initiation à la joie d'admirer et à celle, plus profonde encore, de servir.

L. MEYLAN.